

PESSAC

Ses enfants handicapés sont déscolarisés malgré eux depuis un mois et demi

Melvin et Lendzo, les enfants de Gaëlle Darroman, n'ont plus d'Accompagnant d'élèves en situation de handicap depuis plusieurs semaines. En arrêt maladie, ces agents ne sont pas remplacés

Thibault Seurin
t.seurin@sudouest.fr

« Le handicap est un combat de tous les jours », souffle Gaëlle Darroman. Cette Pessacaise se serait bien passée de cette dernière lutte en date : depuis plusieurs semaines, ses deux enfants souffrant de handicap ne sont plus accompagnés dans leur scolarité. En cause, des Accompagnantes d'élèves en situation de handicap (AESH) qui sont en arrêt maladie sans être remplacées. Début avril, cette mère de famille a manifesté devant les écoles de ses enfants. « Je n'ai aucune réponse concrète. Nous nous sentons abandonnés », déplore la Pes-

sacaise, également maman d'une adolescente.

« T'es qui ? » lance son fils Melvin dans un sourire, à l'adresse du visiteur. L'enfant de 6 ans pose sa main au-dessus de sa tête, ouvrant et refermant son petit poing. « Cela veut dire qu'il faut aller à la douche, décrypte sa maman Gaëlle Darroman. Il est quasiment non verbal, donc nous apprenons un peu le langage des signes. » Souffrant d'autisme, Melvin est aussi atteint d'hypotonie axiale qui touche ses muscles. Il a également reçu un diagnostic d'un syndrome rare appelé Jordan's, qui se manifeste par plusieurs symptômes. « On estime qu'il a le niveau d'un enfant de 3 ans. À l'extérieur, il se déplace en fauteuil roulant », souligne Gaëlle

Darroman. Melvin est inscrit sur une liste afin d'intégrer un Institut médico-éducatif (IME). « On nous annonce une attente comprise entre quatre et sept ans », n'en revient pas sa mère. Melvin est rattaché à l'école La Farandole, en grande section de maternelle. Gaëlle Darroman avait déjà dû se battre pour qu'il puisse être assisté par une AESH, portant un recours en référé liberté au tribunal administratif.

« Jusqu'à présent, il était reçu à l'école deux heures par jour. Mais depuis l'absence de son AESH, il y a sept semaines, il n'est plus scolarisé. » Gaëlle Darroman a fait une demande d'intégration en classe Ulis, pour septembre. « En attendant, nous ne savons pas s'il va pouvoir reprendre l'école. » La mère de famille a notamment sollicité le député Sébastien Saint-Pasteur, qui a alerté le recteur.

Un travail difficile

Le grand frère de Melvin, Lendzo doit aussi composer avec l'absence



Gaëlle Darroman avec ses deux fils Lendzo (à droite) et Melvin. Ils sont respectivement âgés de 8 et 6 ans. T. S.

de son AESH depuis six semaines.

Âgé de 8 ans, souffrant d'un trouble de déficit de l'attention, il est scolarisé en CE2 à l'école Cap de Bos. « Lendzo va à l'école. Mais il y a des jours plus faciles que d'autres », euphémise sa mère.

« Les AESH absentes ne sont jamais remplacées, indique Jean Rustique, délégué du syndicat FSU-Snuipp. Nous demandons à avoir des remplaçantes, au moins une par Pôle inclusif d'accompagnement localisé (Pial). » Pessac compte cinq Pial sur son territoire. Jean Rustique souligne que le nombre d'enfants qui reçoivent

une notification pour être assisté d'une AESH « est en forte croissance chaque année. L'Éducation nationale a du mal à suivre ». Il ajoute : « Les agents qui sont confrontés à des situations compliquées peuvent rédiger des fiches de santé et de sécurité au travail. De plus en plus d'AESH le font. Elles ont des conditions de travail très difficiles, tout en étant peu payées et pas reconnues. L'école inclusive ne marche pas aussi bien que chacun le souhaiterait. »

Contactée, l'Académie de Bordeaux n'avait pas donné suite ce jeudi en fin d'après-midi.